

**PROVINCE DU QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-**  
**L'OUTAOUAIS**  
**ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES**  
Procès-verbal du  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
2016-2017

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 7 février 2017,  
à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h15

ÉTAIENT PRÉSENTS

Vicky Joannis	parent, immeuble La Pêche
Lucie Brunette	représentante au comité EHDAA et parent immeuble Ste-Cécile
Nathalie Laviolette	parent, immeuble Sainte-Cécile
Brigitte Langlois	enseignante, immeuble Sainte-Cécile
Carole St-Denis	enseignante, immeuble Ste-Cécile
Pascale Labelle	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
Viviane Poirier	directrice adjointe
Amélie Bazin	présidente OPP

ÉTAIENT ABSENTS (ES)

François Gauvreau (président)	parent, immeuble Sainte-Cécile
Millie Gauvreau	enseignante, immeuble La Pêche
Nina Di Gioacchino (vice-présidente)	parent, immeuble La Pêche
Josée Babin	parent, immeuble Ste-Cécile
Geneviève Therrien	enseignante, immeuble La Pêche

## 1. Préliminaires

### 1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le quorum est constaté, la séance débute à 18h20.

Madame Nathalie Laviolette accepte de présider la réunion en l'absence de Monsieur François Gauvreau. Elle remercie les personnes présentes à la réunion de s'être déplacées dans cette température.

### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Madame Lucie Brunette que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 7 février 2017 soit approuvé après les corrections suivantes :*

- ✓ Ajouter le point 2.2. Campagnes de financement
- ✓ Ajouter le point 2.3. Sorties éducatives
- ✓ Remplacer le point 1.3 : « questions du public » par interventions du public
- ✓ Ajouter le point 5.8. Mot des parents

CÉ # 16-17-16  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 1.3 Interventions du public

Aucune intervention du public

CÉ #16-17-16

CÉ #16-17-17

### 1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2016

	<p><i>Il est proposé par Madame Vicky Joanisse d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016 après les corrections suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au point 5.4 la visite du mime n'est pas un artiste de la CSPO mais plutôt un artiste qui fait partie du répertoire des artistes du Québec. La CSPO défrayera +/- la moitié des frais d'animation.</li> </ul> <p style="text-align: right;">CÉ # 16-17-17 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CÉ 16-17-18	<p><u>1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2016</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au point 1.5. Madame Viviane Poirier explique que les ballons-paires sont maintenant disponibles pour les enfants. (suivi du point 4.1 de la réunion du 11 octobre 2016)</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>2. Décisions</b></p>
	<p><u>2.1 Mesure 30170</u></p>
CÉ-16-17-19	<p>La résolution se retrouve en annexe 1</p> <p><i>Il est proposé par Madame Brigitte Langlois d'adopter la mesure 30170.</i></p> <p style="text-align: right;">CÉ # 16-17-18 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<p><u>2.2 Campagnes de financement</u></p>
CÉ #16-17-20	<p>Monsieur Adam Gagnon explique qu'ils ont eu récemment, lui et Madame Viviane Poirier une rencontre avec l'OPP. La 1<sup>ère</sup> campagne de financement sera un déjeuner organisé par les pompiers et la municipalité. L'argent recueillie servira à l'achat de pédalier pour les enfants qui ont un trouble EHDAA. La date demeure à confirmer. Pour le moment ce déjeuner aurait lieu le 23 avril 2017 (hypothétiquement)</p> <p>La 2<sup>ème</sup> campagne de financement sera un barrage routier organisé par le club optimiste de Gatineau. En participant à cette levée de fonds, l'école amassera 60% des dons. Le tout aura lieu le 13 mai 2017, en cas de pluie,</p>

la levée de fonds aura lieu le 14 mai 2017. Les intersections restent à déterminer. Pour le moment 2 endroits sont ciblés.

*Il est proposé par Madame Carole St-Denis d'adopter les campagnes de financement à venir.*

CÉ # 16-17-19  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2.3 Sorties éducatives

Monsieur Adam Gagnon explique que l'immeuble Ste-Cécile aimerait ajouter une autre sortie à son calendrier. Dans le cadre de la culture à l'école, les enseignants aimeraient aller à la maison de la culture de Gatineau pour voir la pièce de théâtre : « Le petit ours gris de la Mauricie ». Cette activité aura lieu le 21 mars 2017. La mesure défrayera 75% des coûts et 25% sera assumé par l'école.

*Il est proposé par Madame Vicky Joannis d'adopter l'ajout de la pièce de théâtre aux sorties éducatives des enfants qui fréquentent l'immeuble Ste-Cécile.*

CÉ # 16-17-20  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **3. Informations**

### 3.1 Fonctionnement du dîner à l'immeuble La Pêche

Monsieur Adam Gagnon explique que la décision de dîner dans les classes a été prise par la direction. Il s'excuse de ne pas en avoir parlé aux membres du conseil d'établissement avant de débiter le tout avec les enfants. Il ajoute qu'une 1<sup>ère</sup> lettre a été envoyé aux parents pour expliquer la nouvelle façon de fonctionner et que suite à certains commentaires une 2<sup>ème</sup> lettre a été envoyée afin d'éclaircir la 1<sup>ère</sup> lettre. Le but de ce changement était

- Qu'il y avait beaucoup d'enfants en même temps dans le même endroit ce qui occasionnait beaucoup de bruits;
- D'améliorer les interventions auprès des enfants;
- D'éviter que les enfants aient à manger avec leurs vêtements d'extérieur
- Que les enfants mangent dans un espace plus calme
- Qu'une meilleure structure plus « formelle » soit présentée aux enfants

et utilisée pour débiter ce nouveau fonctionnement afin de laisser place à la souplesse avec le temps

-Que cette nouvelle façon de fonctionner permette aux enfants de créer des liens avec l'adulte qui est avec eux pendant le dîner. (lien significatif)

-Facilité le contrôle des allergies alimentaires

Madame Lucie Brunette ajoute que son enfant lui dit qu'ils sont plus tranquilles, que ce nouveau fonctionnement fait du bien.

Madame Nathalie Laviolette ajoute que selon son enfant, les enfants ont plus d'espace, qu'il y a moins de bruit, que les dames du dîner ont un meilleur contrôle et qu'il y a plus de surveillance en mangeant dans les classes.

Madame Vicky Joanisse ajoute que son enfant lui dit qu'il n'aime pas ce nouveau fonctionnement (trop de restrictions). Elle demande si les fours micro-ondes seront de nouveau disponibles dans ce nouveau fonctionnement. Elle apporte le fait que les enfants de la 6<sup>ième</sup> année allaient à Des Lacs et que maintenant ils n'auront plus de « transition » entre les 2 écoles.

Monsieur Adam Gagnon poursuit en expliquant qu'à partir du mois d'avril, les grands de 6<sup>ième</sup> année recommenceront à manger dans la cafétéria de Des Lacs en guise de transition.

Madame Viviane Poirier ajoute que cette réalité est la même dans les autres écoles aussi. Que ce changement est une action que l'on pose pour que les enfants aient un plus grand sentiment de sécurité. En agissant ainsi, il y a aussi plus d'adultes auprès des enfants.

Monsieur Adam Gagnon termine en disant qu'il y a aussi d'autres possibilités qui sont offertes. Il complète en affirmant que la direction va s'adapter et prendra le temps d'écouter les commentaires. Une analyse plus globale sera aussi faite par la suite. Un sondage auprès des parents et des enfants sera aussi distribué pour connaître leurs commentaires.

### 3.2 Activités parascolaires

Certains parents du conseil d'établissement se demandent pourquoi ils ont reçu les informations ainsi que le coupon réponse version papier. Madame Viviane Poirier explique que lorsqu'il y a retour de documents à l'école, l'école envoie le tout papier et non courriel. Lors de la prochaine inscription, les parents recevront la documentation papier et courriel.

Monsieur Adam Gagnon informe le conseil d'établissement que plus de 50% des enfants se sont inscrits aux activités parascolaires. Le but du parascolaire était d'offrir des activités intéressantes à des prix le plus bas possible. Il ajoute qu'un léger surplus sera ré-injecté dans les activités futures ou encore dans les campagnes de financement. Il termine en ajoutant que les activités parascolaires donnent un plus grand sentiment de sécurité aux élèves.

Madame Carole St-Denis suggère d'utiliser le surplus pour faire l'achat de jeux pour les classes. Elle explique que leur budget de classe ne leur permet pas d'acheter des jeux pour leur classe et que les professeurs doivent déboursier de leurs poches pour des jeux ou utiliser les dons des parents.

Il est suggéré de demander à Madame Christine Lafrenière d'ajouter une note concernant le don de jouets dans « l'infos parents ».

### 3.3 Projet motricité globale

Madame Viviane Poirier explique que Madame Martine L'Écuyer a participé à un congrès. Un nouveau projet est lancé avec le préscolaire dans l'immeuble Ste-Cécile. Auparavant, les enfants de la maternelle avaient seulement 1 heure d'éducation physique par cycle, soit 30 minutes par semaine. Pour pallier à la situation, les enseignantes accompagnent maintenant les enfants à 1 cours d'éducation physique d'une heure. L'autre bloc (d'une durée d'une heure), se déroule seulement avec le professeur d'éducation physique. Elle poursuit en ajoutant que l'école a aussi procédé à l'achat d'une trousse « mon amie la chaise » qui permet aux enseignants (es) de faire des exercices de motricité globale avec les enfants en classe. Ce projet a été le coup de cœur du congrès.

Madame Carole St-Denis ajoute que les enfants sont plus concentrés lorsqu'ils font de l'activité physique avant un apprentissage. Le tout est très intéressant.

Madame Viviane Poirier termine en expliquant que ce projet sera évalué

après un certain temps afin de voir les impacts du changement. Elle ajoute que lorsque le Ministère de l'Éducation a augmenté le temps d'éducation physique dans les écoles, il n'a pas augmenté le temps dédié aux enfants du préscolaire.

#### 3.4. Courrier reçu

Le conseil d'établissement n'a pas reçu de courrier.

#### 4. Varia

Aucun varia

#### 5. Messages

##### 5.1 Mot du représentant au comité de parents

**Madame Nina Di Giacchino**

En l'absence de Madame Nina Di Giacchino, Madame Lucie Brunette explique avoir participé à une rencontre pendant laquelle des informations concernant le comité de parents ont été données. Soit que la personne représentant le comité de parents n'a pas besoin d'être une personne qui siège au conseil d'établissement.

En décembre il y a eu des discussions concernant le projet éducatif, les écoles privées vs les écoles publiques, les modifications au calendrier scolaire (en autre pour changer les dates de la semaine de relâche).

En janvier les discussions ont portées sur le surplus dans les services de garde et les corridors de sécurité.

##### 5.2 Mot du président

**Monsieur François Gauvreau**

Monsieur François Gauvreau était absent de la rencontre.

### 5.3 Mot du directeur

#### **Monsieur Adam Gagnon et Madame Viviane Poirier**

- ✓ Madame Viviane Poirier informe les membres du conseil d'établissement que l'inscription du préscolaire pour 2017-2018 a eu lieu les 22, 23 et 24 janvier 2017. L'école a eu 42 inscriptions à la maternelle + 12 enfants qui fréquentent présentement la prématernelle. Il y a aura donc 3 classes de formées en septembre 2017. Il y a aussi eu 10 inscriptions pour la prématernelle.
- ✓ Madame Viviane Poirier explique que le projet de rééducation en dyslexie du 2<sup>ième</sup> cycle reprend.
- ✓ Madame Viviane Poirier informe le conseil d'établissement que les orthopédagogues voient des progrès significatifs en fonctionnant avec des blocs plus intensif. Moins d'enfants se retrouvent en situation d'échec.
- ✓ Monsieur Adam Gagnon informe le conseil que les activités de Noël ont été un grand succès! À l'immeuble La Pêche, beaucoup de détails ont été transmis aux parents. À l'immeuble Ste-Cécile, dû aux activités qui devaient demeurer secrètes, moins de détails ont été transmis aux parents et a semé la confusion. Le carnaval de l'école aura lieu du 13 au 17 février 2017 à l'immeuble La Pêche et le 14 février 2017 à l'immeuble Ste-Cécile.
- ✓ Monsieur Adam Gagnon confirme au conseil d'établissement que tous les travaux sont complétés partout dans les 2 immeubles.
- ✓ Monsieur Adam Gagnon informe le conseil que de nouveaux projecteurs seront installés sous peu pour remplacer les plus anciens.
- ✓ Monsieur Adam Gagnon explique au conseil qu'une rencontre aura lieu la semaine prochaine avec la CSPO concernant les travaux à effectués dans les 2 immeubles l'an prochain.

- ✓ Monsieur Adam Gagnon annonce au conseil qu'un local d'interventions individualisé a été aménagé à l'immeuble La Pêche proche de la classe DM. Il précise que les enfants qui utiliseront ce local devront être accompagnés d'un adulte en tout temps. Si ce local est utilisé par un enfant, le parent a été informé au préalable et a signé le protocole (qui suit les normes prescrites) à cet effet. Le local est « coussiné » et réponds aux besoins spécifiques des enfants. En amenant un enfant dans ce local, on évite qu'un enfant se blesse et/ou blesse les autres ou encore se sauve.

#### 5.4 Mot de la technicienne du service de garde

**Madame Pascale Labelle**

- ✓ Madame Pascale Labelle informe le conseil d'établissement que la dernière journée pédagogique (6 février) fut un vrai succès! Elle ajoute que les enfants ont beaucoup appréciés les tours de traîneaux tirés par les chiens.
- ✓ Madame Pascale Labelle explique qu'il n'y a pas eu beaucoup d'inscriptions au service de garde lors des journées d'inscription au préscolaire. Plusieurs parents ont dit vouloir attendre avant d'inscrire leurs enfants. Elle ajoute qu'il y a de plus en plus d'inscriptions aux journées pédagogiques offertes aux enfants cette année.

#### 5.5 Mot des membres du personnel

**Mesdames Carole St-Denis et Brigitte Langlois**

- ✓ Madame Carole St-Denis donne des explications supplémentaires concernant le projet « mon amie la chaise ». De plus, elle explique que les enfants du préscolaire aimeraient peut-être faire une exposition avant

la semaine de relâche. Elle poursuit en disant que le projet « sac à dos » est de retour.

- ✓ Madame Brigitte Langlois informe les membres du conseil d'établissement que l'activité parents/enfants se déroule présentement dans les classes du 1<sup>er</sup> cycle. Les enfants de la 1<sup>ère</sup> année ont fait un projet de mathématique pendant la visite des parents et les enfants de la 2<sup>ème</sup> année un projet de lecture. Elle poursuit en expliquant que ces activités permettent aux parents de vivre une activité à l'école et leur permet d'échanger avec les autres parents. Elle complète en disant que c'est une activité qu'il faut poursuivre. Elle conclue en expliquant que l'immeuble Ste-Cécile est en préparatif pour le carnaval de l'école.

#### 5.6 Mot de la représentante du comité EHDAA

##### **Madame Lucie Brunette**

- ✓ Madame Lucie Brunette informe les membres du conseil d'établissement du départ de Madame Patricia Allen. Elle poursuit en ajoutant qu'elle sera remplacée par Madame Isabelle Lemay. Madame Isabelle Lemay a cœur le bien des enfants et semble compétente dans ce poste.
- ✓ Madame Lucie Brunette, explique que lors de la rencontre, le comité s'est prononcé sur le fait de peser les enfants. Les parents du comité se pencheront sur le sujet. Elle ajoute que la plupart des enfants EHDAA sont souvent sous leur poids santé.
- ✓ Madame Lucie Brunette annonce qu'il y a 9 candidatures pour le prix Rachel Patry
- ✓ Madame Lucie Brunette explique avoir aussi reçu de Madame France Paquette, le tableau du projet d'implantation du plan d'interventions universelles (qui touche +/- 5% des enfants) et des mesures adaptatives afin que tous les enfants soient au même pallier.

#### 5.7. Mot des parents

##### **Madame Vicky Joanisse**

- ✓ Madame Vicky Joanisse souhaite une bonne semaine des enseignants (es) aux personnes concernées.

#### 5.8. Mot de l'OPP

##### **Mesdames Lucie Brunette et Nathalie Laviolette**

- ✓ Madame Lucie Brunette informe le conseil d'établissement qu'un montant de 3900.00\$ a été amassé avec les cartes à gratter. Elle ajoute qu'un montant supplémentaire de 40.00\$ a aussi été remis pour le cross-country.
  
- ✓ Madame Nathalie Laviolette explique que les formulaires pour les dîners pizza seront envoyés par courriel et version papier. Toutefois, les coupons réponses devront tous revenir sur papier.

### **6. Prochaine rencontre**

#### 6.1 Date et le lieu de la prochaine réunion

La date de la prochaine rencontre sera mardi le 21 mars 2017 à l'école secondaire des Lacs à 18h15.

### **7. Prochaine rencontre**

#### 7. Levée de l'assemblée

*Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Lucie Brunette, que la séance soit levée à 20 heures 06.*

**CÉ # 16-17-21  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

François Gauvreau  
Président

Adam Gagnon  
Directeur

Pascale Labelle  
Secrétaire de réunion